

système **b**

embrouilles



Y a des méthodes pour bien charger un camion ?

Histoire de remplir au max le 30m³ qu'on a loué pour le déménagement et d'éviter la casse et les allers-retours.

Le principe. L'électroménager et les gros meubles vont au fond, mais on répartit quand même bien les masses dans le camion. On enlève les coussins du canapé qui serviront à caler les cartons posés sur l'assise. On empile par rangs et strates, en supprimant au maximum le vide entre les meubles, objets lourds en bas, les légers au-dessus. Les panneaux des meubles démontés et les matelas sont placés sur les parois du camion, retenus par des sangles. Les meubles non démontés sont remplis de petits cartons légers. Pour combler les espaces vides, on utilise couettes, oreillers et couvertures (dans des sacs poubelles de 100 litres).

Objets fragiles. On protège avec des couvertures ou du papier bulle. Les miroirs sont sanglés contre les parois. La télé est calée entre deux coussins sur un fauteuil, écran contre

le dossier. Les abat-jour sont empilés et, s'ils ne sont pas trop grands, protégés dans un carton. La vaisselle est bien emballée dans du papier bulle et posée dans des caisses plastique ouvertes que l'on superpose. A charger (comme les plantes vertes) évidemment en dernier. B. J.

MERCI À JEAN-MARC TRAN TAN BA, CHEF DÉCORATEUR.

la vbi
CHOUETTE BROUETTE!

En trapauline et PVC tissé, cette brouette toute légère et pliable ne rouille pas et nous donnerait presque envie d'aider Gégé à débroussailler le jardin. Pas de verdure chez vous ? Détournée en minitransat de balcon, ça peut peut-être le faire... Motifs pelouse et marguerites. C. R.
● Contenance 55 litres, 42 € au BHV. www.bhv.fr.

ÇA VAUT LE COUP ?
Une assurance annulation de mariage

Se faire rembourser la robe, le château et les petits fours, si ça capote le jour J, ça se réfléchit, non ?

Le concept. Elles sont une dizaine de compagnies à s'être spécialisées dans l'assurance mariage*. Elles remboursent tous les frais engagés (acomptes, location de salle, voyage de noces...) en cas d'annulation ou de report de ce qui aurait dû être le plus beau jour de notre vie. Mais uniquement si c'est « indépendant de notre volonté ».

Ça marche : si un des époux se casse la jambe avant la cérémonie, si un proche (parents, frère, témoin) tombe malade, si le traiteur nous plante, si la salle des fêtes est inondée ou si une grève paralyse le pays.

Ça ne marche pas : si on largue son promis ou inversement ! Tant pis aussi si on reporte parce qu'il pleut, qu'on n'a plus un sou pour payer l'orchestre, ou si notre arrière-cousine par alliance nous fait faux bond, pile ce jour-là.

Ça coûte : entre 1 et 5 % du budget. Comptez 200 € pour un mariage à 10 000 €. La prime d'assurance est calculée en fonction des sommes engagées. Mieux vaut donc s'y prendre au dernier moment (30 jours avant) pour être sûr du coût total de la cérémonie. L. L.

* AFU (www.armonie.fr) SPB (www.spb.fr), CAMEIC (www.cameic.com), EVENT INSURANCE (www.events-insurance.fr)